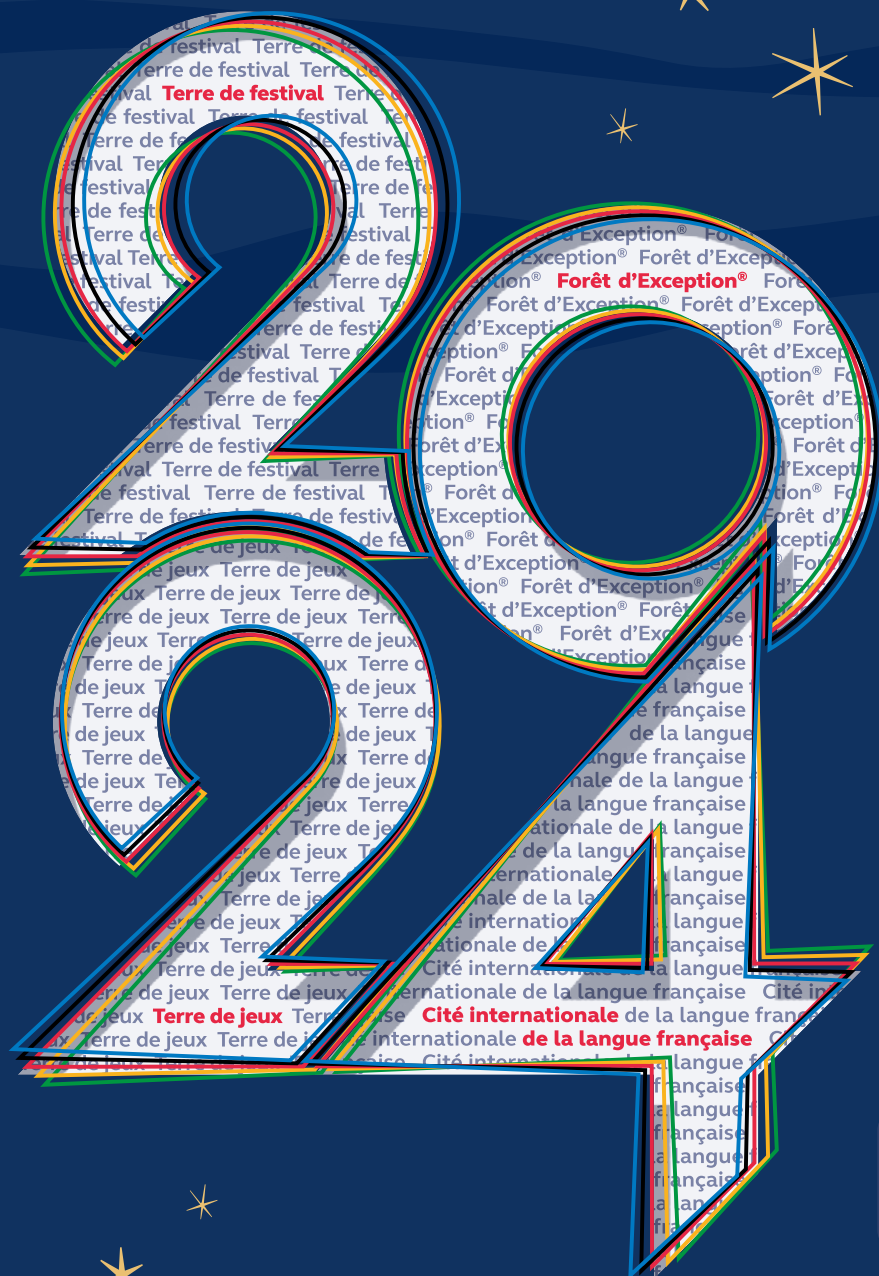


RETZ EN VALOIS

LE JOURNAL
DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

n° 22
Janvier 2024



Vie pratique

Tarification
éco-responsable :
qu'est-ce qui change
en 2024 ?

Territoire d'entreprises

Un nouveau résident
à l'Hôtel d'entreprises

Sortir

Cité internationale
de la langue française :
5 bonnes raisons
de la découvrir !

Inclus : L'agenda
de la Communauté
de Communes



Sommaire

Brèvesp.3 et 4

Vie pratique.....p.5 à 7

- Habitat : aides à l'amélioration de votre logement
- Règlement Local de Publicité intercommunal
- Tarification éco-responsable : qu'est-ce qui change en 2024 ?

Territoire d'entreprises.....p.8 et 9

- Un nouveau résident à l'Hôtel d'entreprises
- Programme Leader : recherche projets innovants pour le développement du territoire

Sortir & découvrir.....p.10 à 17

- Pratique musicale au collège
- L'insertion au service du patrimoine
- Cité internationale de la langue française : 5 bonnes raisons de venir la découvrir !
- Paroles, le festival dans tous ses états !
- Atlas de la Biodiversité Communale : le bilan
- Festival Des Mets & Des Mots
- Louise de Lorraine-Vaudémont, une histoire royale à la fois romantique et tragique

Agendap.18 et 19

- Agenda des communes

Le journal Retz-en-Valois est une publication de la Communauté de Communes

Directeur de la publication:

Alexandre de Montesquiou

Rédaction en chef:

Service communication

Conception et réalisation:

DonCameleon.fr

Impression:

Alliance partenaire graphique



Photographies:

© Droits réservés: Communauté de Communes

sauf autres mentions et reprises d'affiches ;

© Adobe Stock

N° ISSN : 2553-9426 (imprimé)

N° ISSN : 2777-8509 (en ligne)



Alexandre de Montesquiou
Maire de Montgobert
Président de la Communauté
de Communes Retz-en-Valois

Fidèle à sa vocation - œuvrer en faveur de son territoire et de ses habitants - notre collectivité ne cesse de s'engager au quotidien, aussi bien dans les projets qu'elle initie, qu'auprès de partenaires toujours plus dynamiques qu'elle accompagne chaque fois qu'elle le peut.

L'année 2023, qui a été particulièrement riche et intense, en est la parfaite illustration : 1^{ère} édition du Festival *Paroles*, 3^{ème} Foire-Expo Retz-en-Valois, cérémonie de remise du label Forêt d'Exception®, ouverture de la Cité internationale de la langue française... autant d'événements en faveur desquels notre Communauté de Communes Retz-en-Valois s'est pleinement mobilisée.

2024 s'annonce sous les mêmes hospices, avec de nouveaux rendez-vous à ne surtout pas manquer !

Deux festivals sont d'ores et déjà programmés au printemps. La 2^{ème} édition de *Paroles* célébrera la langue française avec une nouvelle série de concerts, lectures et spectacles d'humours programmés du Valois au Compiégnois. De son côté, la 1^{ère} édition des *Mets et des Mots* nous proposera un menu où se mêleront avec gourmandise littérature et cuisine durant 3 jours, au cœur du château restauré de François 1^{er}. Pour plus de détails, rendez-vous en pages 13 et 16.

Et grâce au Conseil départemental de l'Aisne, notre territoire sera à nouveau au cœur de l'actualité. Labellisée Terre de Jeux, la Communauté de Communes Retz-en-Valois aura la chance d'accueillir la flamme olympique le 17 juillet prochain à Villers-Cotterêts. En partenariat avec la Ville et la Cité, cet événement sera l'occasion de mettre en avant nos traditions sportives, notre culture et notre histoire, au cours d'une journée festive et familiale. Nous invitons d'ailleurs tous ceux qui le souhaitent à s'associer à ce projet en prenant contact avec nos équipes !

Ces grands rendez-vous qui ponctueront 2024 ne nous font pas oublier le quotidien pour autant. Informations pratiques sur la tarification des déchets, économie du territoire, insertion et patrimoine, biodiversité... vous retrouverez toutes vos rubriques habituelles dans ce journal.

Grâce à la Cité, notre territoire, et plus particulièrement Villers-Cotterêts, ne cesse d'attirer les regards de France et du monde entier. L'inauguration du Sommet de la francophonie le 4 octobre, sera une nouvelle occasion d'être sous les feux de la rampe et de mettre en avant nos atouts. Aussi, cette année encore, la CCRV continuera de s'investir pleinement et prendra toute sa part dans la réussite de chacun de ces projets.

En 2024, ensemble, cultivons l'exception !

Bonne année à toutes et à tous.

La flamme olympique brillera sur notre territoire, le 17 juillet 2024 !

La Communauté Communes favorise la pratique sportive auprès de ses habitants à travers sa piscine intercommunale, l'intervention d'un éducateur sportif dans les écoles primaires du territoire et par des événements qu'elle organise chaque année. C'est donc tout naturellement que la collectivité a entamé les démarches dès 2020, pour être labellisée *Terre de Jeux 2024* dans le cadre des JO 2024 de Paris.

Grâce au Conseil départemental de l'Aisne, notre territoire, et plus particulièrement Villers-Cotterêts avec la Cité internationale de la langue française, a été sélectionné pour accueillir le passage de la flamme olympique, le **mercredi 17 juillet prochain**.

Dès maintenant, bloquez cette date dans vos agendas !

C'est avec une immense fierté que nous vous préparons une journée inoubliable avec de nombreuses animations ! Et pour faire de cet événement un jour exceptionnel, de fête et de partage, nous comptons sur votre mobilisation.

Associations, mairies, entreprises, commerçants... n'hésitez pas à nous écrire à jo@retzenvalois.fr



© Photo Hugo Lebrun - ONF

La forêt de Retz, officiellement labellisée Forêt d'Exception®

Le 27 octobre 2023, en présence des nombreux partenaires, s'est déroulée la cérémonie officielle de labellisation de la forêt de Retz, 15^{ème} de France, en Forêt d'Exception®. Une reconnaissance obtenue au terme d'un processus de labellisation exemplaire, fruit des bonnes relations tissées depuis de nombreuses années entre la Communauté de Communes et l'ONF, rejoints depuis 2018 par le Centre des monuments nationaux. Des diplômes ont été remis à tous les acteurs locaux impliqués dans le projet.

Découvrez les nouvelles entreprises du territoire !

De nouvelles entreprises s'installent sur Retz-en-Valois. Bienvenue !

- **Aux Peintures d'Alex**, grossiste peinture, matériaux de rénovation, revêtement de sols et outillages
📍 2 rue de la Bellieue 02600 Villers-Cotterêts
- **Chez Alexandre Café**, café-salon de thé au cœur de la Cité internationale de la langue française. Accès libre sans obligation de visite
📍 1 place Aristide Briand 02600 Villers-Cotterêts
🕒 Ouvert du mardi au dimanche de 10h à 18h
- **Lum'Icone Studio**, photographie (boutique et prestations)
📍 21 rue du Général Mangin 02600 Villers-Cotterêts
- **Groomers Barbershop**, salon de coiffure pour homme
📍 5 place du Docteur Moufflier, 02600 Villers-Cotterêts



- **Le Fournil de l'Ourcq**, boulangerie/pâtisserie
📍 60 rue de la Chaussée, 02460 La Ferté-Milon
- **Maylor Concept Store**, magasin de prêt-à-porter et accessoires féminins
📍 25 rue du Général Mangin 02600 Villers-Cotterêts
- **New'tif**, salon de coiffure féminin et masculin
📍 7 rue du Marché au Blé, 02460 La Ferté-Milon.

Les chiffres de l'office de tourisme intercommunal

Suite à l'ouverture de la Cité internationale de la langue française, les premières données sur la période de septembre-novembre 2023 montrent une croissance exponentielle de l'activité de l'office.

 **+40%** fréquentation*

L'office de tourisme Retz-en-Valois a accueilli 2 700 personnes sur la période. Les habitants des Hauts-de-France représentent 68 % des visiteurs, suivis par les Franciliens avec 21 %.

 **+93%** demandes*

Le guichet est le premier mode de contact avec 68 % des demandes, suivi par les appels téléphoniques 29%.

 **+279%** devis établis pour les groupes et scolaires*

Le service commercial de l'office a vu, dès l'annonce officielle de l'ouverture de la Cité, le nombre de sollicitations multiplié par 4.

 **+134%** de pages consultées sur le site internet*

La Cité représente 1/4 des recherches dans la rubrique "Incontournables". Les restaurants représentent 22% des pages consultées.

 **+94%** de chiffre d'affaires en boutique et billetterie*

La boutique de produits souvenirs a enregistré un nombre record de ventes sur la période. La boîte à brame reste le best-seller.

 **+15** nouveaux hébergements

sur la destination depuis 2022, accompagnés par l'office de tourisme, dont 7 situés à Villers-Cotterêts.

*Bilan comparatif établi entre les périodes septembre-novembre 2022 et septembre-novembre 2023.

Nouvelles collectes d'amiante

Les prochaines collectes d'amiante ouvertes aux habitants de Retz-en-Valois auront lieu en 2024, en :

➔ **déchèterie de Villers-Cotterêts** : jeudi 21 mars

➔ **déchèterie d'Ambleny** : mardi 19 novembre



Rappel : Aucun dépôt ne sera possible sans inscription préalable. Les équipements de protection ne sont pas fournis.

Tarifs : Forfait de 68€ par apport, à régler auprès des services techniques en amont du dépôt. Surplus de 2€ par kg supplémentaire au-delà de 200kg par an par foyer.

☰ Réservation et renseignements : **03 23 96 60 19**

Nouvelles assistantes maternelles

La Communauté de Communes Retz-en-Valois (CCRV) souhaite la bienvenue à :

• **Julie DIAS** à Ambleny

• **Gwendoline MENU** à Faverolles

• **Amandine MAGNIANT** à Vic-sur-Aisne

• **Claire MARCINCZAK** à Vic-sur-Aisne

• **Sabrina HAMIDI** à Villers-Cotterêts

Pour tout renseignement, contactez le Relais Petite Enfance

📍 rue Alfred Juneaux
à Villers-Cotterêts

📞 03 23 96 61 30

✉️ rpe@retzenvalois.fr



Permanences Architecte des Bâtiments de France



© Freepik

Des permanences pour rencontrer l'Architecte des Bâtiments de France sont proposées aux particuliers et professionnels du territoire. Vous avez des projets de travaux ? Venez prendre les conseils et avis de l'architecte en amont du dépôt de votre demande d'urbanisme, en particulier si vos travaux se trouvent dans un périmètre de protection des Monuments Historiques.

➔ **8 février, 7 mars, 18 avril, 7 mai et 6 juin** au Pôle aménagement du territoire, 35 rue du Général Leclerc à Villers-Cotterêts*.

Réservations à pole.adt@retzenvalois.fr en indiquant votre nom, numéro de téléphone, adresse complète du projet, la parcelle concernée et toutes informations utiles à une étude en amont du rendez-vous.

*Pour les Milonais : rencontres, prises de rendez-vous et informations directement en mairie au **03 23 96 70 45**

Habitat : aides à l'amélioration de votre logement

Vous souhaitez entreprendre des travaux de rénovation énergétique de votre logement ? L'adapter à la perte d'autonomie ? La Communauté de Communes vous encourage à mener à bien votre projet grâce aux aides financières intercommunales !

La CCRV a fait de l'amélioration du parc de logements existants, l'orientation prioritaire de son Programme Local de l'Habitat (PLH). Qu'il s'agisse de réduire vos dépenses énergétiques en améliorant le confort thermique de votre logement ou de réaliser des travaux pour favoriser le maintien à domicile en cas de perte d'autonomie, venez vous renseigner sur les différents dispositifs d'aide à l'amélioration de l'habitat :

➔ **Programme d'intérêt général (PIG) du département :** aide financière accordée par l'intercommunalité aux ménages modestes et très modestes, en complément des aides de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH), pour des travaux d'amélioration ou d'adaptation de leur logement.

➔ **MapprimeRénov' :** Aide financière accordée par la CCRV en faveur de la rénovation énergétique des logements, intervenant en complément de l'aide nationale MapprimeRénov'.

➔ **Hauts-de-France Pass Rénovation :** prise en charge par la collectivité des coûts d'abonnement au dispositif porté par la région Hauts-de-France. Il permet à tous les ménages de bénéficier d'un accompagnement technique et d'une solution de financement adaptés à leur situation.



➔ **Nouveau !** La Communauté de Communes a mis en place une aide locale destinée aux ménages souhaitant réaliser des travaux d'adaptation de leur logement à la **perte d'autonomie**. Ce nouveau dispositif vient compléter les existants pour permettre à chacun de bénéficier d'une aide financière, sans condition de

Avant d'engager vos travaux, contactez France Rénov' (03 23 26 73 61), le service public de la rénovation de l'habitat, pour rencontrer un technicien de permanence sur le territoire et bénéficier de conseils neutres, gratuits et indépendants.

Renseignements auprès du
Pôle aménagement du territoire

03 23 96 99 93

www.cc-retz-en-valois.fr : rubrique Vie pratique ►
logement

Règlement Local de Publicité intercommunal



La Communauté de Communes a approuvé son premier Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) le 7 juillet 2023. Celui-ci s'applique sur l'ensemble du territoire Retz-en-Valois depuis le 29 septembre 2023.

Pour rappel, le **RLPi est un document d'urbanisme qui détermine les règles en matière d'affichage publicitaire, enseignes et**

pré-enseignes. Il régit la localisation, les formats et l'implantation de ces dispositifs. Il vise également à les rendre cohérents et harmonieux sur les 54 communes de la CCRV en adaptant la réglementation nationale aux enjeux et caractéristiques locaux.

Afin d'aider les commerçants, exploitants ou afficheurs qui souhaiteraient installer un support sur la Communauté de Communes, **un guide pratique du RLPi est à disposition sur le site de la Communauté de Communes.** Il a pour vocation d'expliquer et d'illustrer, étape par étape :

- ➊ comment identifier son support parmi les différents types existants,
- ➋ comment vérifier les règles qui s'appliquent en fonction du lieu d'installation,

- ➌ comment faire sa déclaration ou sa demande d'autorisation.

Attention, ce guide ne se substitue pas à la réglementation officielle, transcrite à la fois dans le Code de l'Environnement et dans le RLPi.

Consultez le RLPi et son guide pratique sur :

www.cc-retz-en-valois.fr : rubrique Vie pratique ► urbanisme ► rlp

Tarification éco-responsable

Qu'est-ce qui change en 2024 ?

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la tarification éco-responsable est en vigueur sur l'ensemble du territoire de votre Communauté de Communes. Zoom sur les informations à retenir !

Comment ça marche ?

Reprenant le principe de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) actuelle, ce nouveau mode de facturation introduit une part individualisée, calculée en fonction de l'usage du service (plus il y a de levées de bacs enregistrées, plus il faut payer). Plus juste et plus équitable, elle concerne désormais l'ensemble des producteurs de déchets :

→ Les particuliers

à travers la **Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères incitative (TEOMi)** :

PART FIXE (finance l'ensemble du service et comprend les 12 premiers ramassages)



PART VARIABLE calculée à partir du 13^{ème} ramassage annuel de votre bac gris.

En habitat collectif, les bacs étant partagés, c'est la somme des efforts individuels combinés pour trier et réduire ses déchets qui fera la différence.

→ Les professionnels*

à travers la **redevance spéciale** :

PART FIXE (correspond à l'abonnement au service Déchets de la collectivité)



PART VARIABLE calculée en fonction du nombre de levées de bacs gris.

*Administrations, commerçants, artisans, associations, etc. produisant maximum 10 000l d'ordures ménagères par semaine et par point de collecte

Deux objectifs :

- **La lutte contre la prolifération des déchets :**
il s'agit d'encourager leur réduction en mettant tout en œuvre pour atteindre les objectifs fixés par la réglementation : -15% de déchets ménagers d'ici à 2030 (par rapport à 2010) et 55% de déchets recyclés ou réutilisés d'ici à 2025 (60% en 2030).
- **Le choix d'une solution responsable et juste, face aux augmentations continues des coûts de collecte et du traitement des déchets :**
pour chaque tonne d'ordures ménagères enfouie, les collectivités doivent s'affranchir de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) dont le montant est fixé par l'État. Ce montant augmentera au total, de plus de 160% entre 2020 et 2025, avec des répercussions pour notre collectivité et donc pour les usagers, si rien n'est fait pour contenir cette hausse des prix. Dans un contexte d'inflation, il s'agit aussi de garantir une meilleure répartition des coûts entre les usagers.

Une action de sensibilisation qui porte ses fruits

Depuis deux ans, la Communauté de Communes a multiplié les actions de communication sur ce nouveau mode de facturation. En 2022, vous avez reçu la visite de nos agents et réceptionné votre bac pucé personnel. Depuis, nous observons une nette amélioration des comportements de tri sur le territoire. Si la route est encore longue, pas de doute, la dynamique est lancée !

Poids de vos ordures ménagères

(en moyenne, par an et par habitant)



Vos ordures ménagères ont baissé de plus de 25 % en 2 ans, résultat d'un effort collectif et individuel encourageant ! La tarification éco-responsable devrait nous permettre d'aller encore plus loin, en nous incitant tous à continuer d'améliorer notre geste de tri.

Aux actes citoyens : gare aux refus de tri !

Sur notre territoire, 24% des déchets dans les bacs jaunes n'auraient jamais dû s'y trouver. Impossibles à trier, ils doivent être réorientés (le plus souvent en enfouissement). Ces erreurs, évitables, représentent un coût qui se répercute sur la collectivité et donc sur votre facture. Être vigilant, c'est l'opportunité de maîtriser une partie des coûts de la collectivité, de votre facture, et d'agir pour la planète (retrouvez toutes les consignes de tri sur www.cc-retz-en-valois.fr rubrique Vie pratique ► Déchets ► Consignes de tri)

Calendrier TEOMi

**Non,
pucé**
Pas de
collecte !

**Bac,
pucé**
Collecté !



⚠ **Mon bac doit être adapté et pucé**
Si votre ménage n'est pas encore équipé de bac pucé, votre accès au service de collecte sera automatiquement interrompu en 2024 : contactez vite le service déchets !

2024

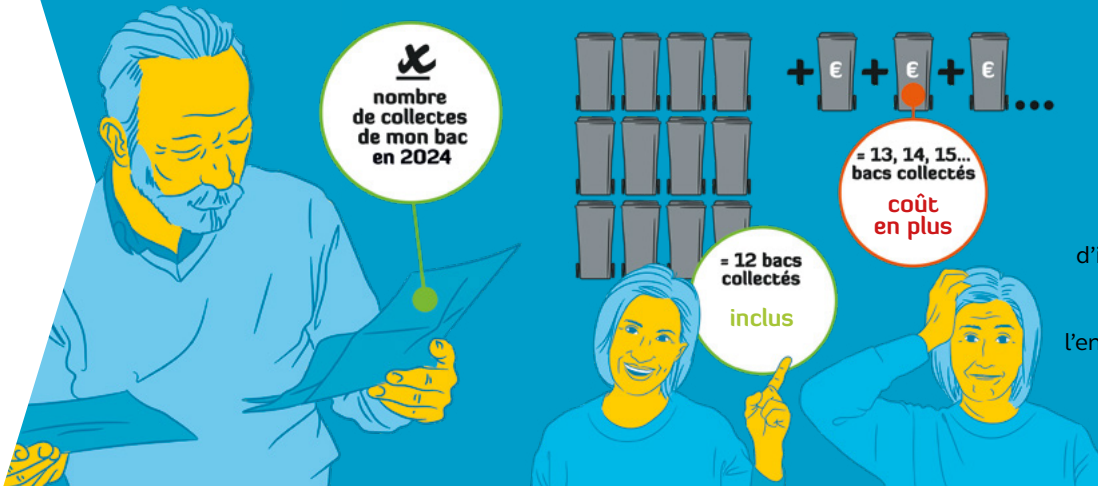
Mise en place de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative (TEOMI) :

- un courrier vous informe du nombre de levées de vos bacs gris, comptabilisées en 2023. Vous pourrez estimer votre future facture, via le simulateur accessible sur le site de la CCRV (si vous gardez la même habitude de sortie de bacs). Aucune facturation relative à ce décompte ne vous sera appliquée
- vos levées 2024 sont comptées au réel et les 12 premières levées sont incluses dans l'abonnement au service. Aucune facturation relative à votre décompte n'est appliquée pour l'instant (facturation en 2025)
- le paiement de la TEOM est toujours intégré à votre taxe foncière (pas de changement)

2025

La première facturation :

le décompte de vos levées 2024 est intégré à votre taxe foncière.



➔ Si le compteur dépasse 12 levées :

vous devrez vous acquitter d'un coût supplémentaire pour chaque levée en plus. Au bas de votre feuille d'imposition, le montant indiqué pour la part incitative comprendra l'ensemble de vos levées : la part variable et le forfait des 12 levées incluses.



Simulez dès maintenant votre future facturation !

Un simulateur de calcul personnalisé est en ligne sur le site Internet de la CCRV : consultez-le dans la rubrique

Vie pratique ► Déchets ► Tarification éco-responsable.



J'emménage, je déménage... je le signale !

En cas de déménagement ou d'emménagement dans un nouveau logement, il est essentiel de le signaler auprès du service déchets, afin de mettre à jour vos données de facturation et d'usage du service.



Et pour les professionnels, associations, collectivités et administrations ?

La tarification éco-responsable s'applique aussi, avec des règles un peu différentes : depuis le 1^{er} janvier 2024, la « redevance spéciale » a remplacé la TEOM. Pour ne rien manquer des changements, un guide pratique a été édité, disponible sur simple demande auprès des agents du service déchets. Un courrier informatif complémentaire vous sera bientôt envoyé : la garantie d'une transition réussie !

Un nouveau résident à l'Hôtel d'entreprises

Depuis 14 ans, la CCRV accueille de jeunes entrepreneurs au sein de son Hôtel d'entreprises situé impasse du Chênois à Villers-Cotterêts. Objectif : leur permettre de bénéficier d'un local à tarif modéré et progressif. Rencontre avec le nouveau locataire : FL L'artisan Menuisier.

1 Qui se cache derrière FL l'artisan Menuisier ?

Je me présente : Laurent FORT, menuisier, riche d'une expérience de 13 ans dans ce domaine. J'ai travaillé en tant que chef de chantier sur de gros projets (hôpital de Gonesse, Station F à Paris, La Française des jeux...) et en tant que conducteur de travaux sur d'autres (Ministère de l'Intérieur, Caisse des dépôts et consignations, Conseil Départemental des Hauts-de-Seine...). Je suis passionné par mon métier et depuis mon arrivée au sein de l'Hôtel d'entreprises de la Communauté de Communes, en juillet 2023, je suis secondé par Enzo qui suit son apprentissage au sein des Compagnons du Devoir.



2 Comment vous est venue l'idée de créer votre entreprise ?

J'ai fait un constat simple m'installant à La Ferté-Milon il y a 4 ans : le marché de l'emploi local n'offrait pas les opportunités que j'espérais dans mon secteur d'activité. Je souhaitais retourner à l'établi, là où je me suis toujours senti à ma place, afin de créer des meubles qui répondraient aux attentes personnelles des clients. J'ai longuement réfléchi avant de me lancer. Et grâce à mes précédents postes, qui m'avaient apporté l'expérience nécessaire pour devenir indépendant et aux encouragements de mes proches, FL l'artisan menuisier est né en juin 2020.



3 Quels services proposez-vous ?

Je propose mes services en conception, fabrication et pose de mes ouvrages. Ils sont façonnés exclusivement en bois massif ou à partir de produits dérivés (panneaux mélaminés décors, panneaux MDF, panneaux lattés replaqué massif...). Et plus largement, je réponds aux demandes :

- d'agencement sur mesure
- de mobilier



- d'escaliers bois
- de rénovation / restauration de parquet (remplacement de lames / vitrification)
- de pose de parquet (tous types)
- de terrasse bois
- de pergola
- d'abri...

4 Comment avez-vous fait appel à la CCRV pour vous accompagner dans vos démarches ?

J'ai créé ma société avec l'aide de mon cabinet comptable, en pleine crise sanitaire. J'ai souhaité pérenniser mon activité avant de changer de local pour m'agrandir. Puis, j'ai suivi les conseils des entreprises Sab Adhésif et Les Chais du Moulin Rouge. Ils m'ont recommandé de contacter la Communauté de Communes pour m'installer dans l'Hôtel d'entreprises.

5 Recommanderiez-vous aux dirigeants d'entreprise de contacter la CCRV pour se faire accompagner ?

Oui, à 200% ! J'ai débuté mon activité à mon domicile, dans un tout petit atelier de 16m² et j'ai donc réalisé toutes mes démarches seul. Je manquais alors de connaissances et de contacts. Je regrette de ne pas avoir sollicité la Communauté de Communes plus tôt, elle aurait pu m'apporter rapidement les réponses que j'attendais.

6 Quels sont vos projets à venir ?

Je souhaiterais investir dans un parc de machines d'atelier, multiplier les collaborations avec des partenaires locaux, développer mon réseau, promouvoir mon activité au sein de notre territoire et la cerise sur le gâteau serait de créer une gamme de mobilier design qui me ressemble !

FL l'artisan Menuisier
Hôtel d'entreprises, Impasse du Chênois - 02600 Villers-Cotterêts

Laurent FORT - dirigeant
06 10 03 20 99

contact@fl-lartisanmenuisier.com
www.fl-lartisanmenuisier.com

FL L'ARTISAN MENUISIER

fl_lartisanmenuisier

FL L'ARTISAN MENUISIER

Programme Leader recherche projets innovants pour le développement du territoire

La Communauté de Communes Retz-en-Valois et ses voisins partenaires viennent d'être sélectionnés pour bénéficier du programme de subventions européennes LEADER, dont le but est de développer des projets innovants sur le territoire. Les candidatures, ouvertes à tous les porteurs de projets privés, pourront bientôt être déposées. On vous explique tout !

Qu'est-ce que le programme Leader ?

Leader (Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale) est un programme européen qui vise à soutenir les projets des territoires ruraux. Fin novembre 2023, la Région Hauts-de-France a annoncé que la candidature du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) du Soissonnais - Valois* au programme LEADER a été retenue. À compter du 1^{er} semestre 2024 et jusqu'en 2027, un budget lui sera donc alloué pour favoriser l'émergence de projets innovants sur son territoire.

Quel type de projet peut être subventionné ?

Une concertation menée en 2023 a permis de définir 3 axes stratégiques auxquels les projets doivent répondre pour solliciter un financement :

- accompagner la préservation des patrimoines et le développement d'un tourisme valorisant l'identité locale ;

Exemples : manifestations ponctuelles et mise en événements de sites, création de gîtes ou d'hébergements insolites, navettes fluviales, projets promouvant des activités intergénérationnelles, animations axées sur la solidarité, etc.

- s'appuyer sur les richesses et ressources du territoire pour dynamiser son économie ;

Exemples : structuration des filières agricoles d'avenir, transformation des productions agricoles et sylvicoles, projets de conserverie, commerces de produits locaux, agritourisme, recycleries, etc.

- mettre l'accent sur la proximité et l'accessibilité.

Exemples : ateliers de réparation de vélos, actions de sensibilisations sur les mobilités, équipements et commerces mobiles, etc.

Pour qui ?

Sous réserve de s'inscrire dans la stratégie et le programme LEADER du territoire et de présenter un dossier qui

réponde aux critères d'éligibilité, tout porteur de projet peut proposer sa candidature au programme LEADER : les petites et micro-entreprises, les exploitants agricoles, les personnes physiques immatriculées, les associations loi 1901, les collectivités territoriales, mais également les établissements et organismes publics du territoire.

Vous êtes intéressé ?

Si, à ce stade, les candidatures ne peuvent pas encore être déposées, vous pouvez tout de même entrer en contact avec les équipes du Soissonnais-Valois. Elles ont pour mission de vous accompagner au montage de votre projet et de votre dossier de demande de financement. Les informations disponibles en ligne seront mises à jour dès que possible pour permettre aux porteurs de projets de mieux comprendre et s'approprier la démarche.

Renseignements :

contact@soissonnaisvalois.fr
www.paysdusoissonnaisvalois.fr
► rubrique Leader



* C'est quoi le PETR Soissonnais-Valois ?

En 2019, la CCRV s'est associée à GrandSoissons Agglomération et aux Communautés de Communes du Val de l'Aisne et du Canton d'Oulchy-le-Château pour formaliser les échanges qu'elles avaient depuis 2014. Ensemble, elles ont créé le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Soissonnais-Valois qui a pour objectif de **développer des actions communes en matière de tourisme, d'aménagement du territoire et d'environnement.**

Ce projet est cofinancé par le Fonds européen agricole de développement rural dans le cadre du programme de développement rural de Picardie. L'Europe investit dans les zones rurales.



Pratique musicale au collège

Depuis septembre 2021, grâce à une convention signée avec la Communauté de Communes Retz-en-Valois (CCRV), le collège François 1^{er} propose des Classes à Horaires Aménagés en Musique (CHAM). Ce cursus offre aux élèves motivés la possibilité de concilier un enseignement musical de qualité et une scolarité respectueuse des programmes de l'Éducation nationale, le tout dans des conditions leur garantissant les meilleures chances de réussite. Les inscriptions pour la rentrée 2024 ouvriront dès le mois mars.

Le fonctionnement des CHAM

Les élèves peuvent être déjà musiciens ou débutants mais doivent faire preuve d'une grande motivation car cela implique un engagement sur les 4 années de scolarité au collège. Les heures d'enseignement général sont assurées par le collège. L'enseignement artistique se partage entre le collège et l'école de musique intercommunale (EMI). Les 2 équipes pédagogiques, collège et EMI, assurent un suivi individuel des élèves.

L'organisation de la semaine

COLLÈGE	ÉCOLE DE MUSIQUE
1h d'éducation musicale	1h de formation musicale
1h d'éducation musicale CHAM	De 30 min à 1 heure de pratique instrumentale individuelle (en fonction du cycle) en dehors du temps scolaire
1h de chant choral	1h de temps d'orchestre

À la rentrée de septembre 2023, l'effectif était de 34 élèves, répartis de la 6^{ème} à la 4^{ème}. Onze disciplines sont actuellement enseignées : alto, clarinette, cor, flûte à bec, flûte traversière, guitare, percussions, piano, trombone, trompette et violon. La pratique collective (percussions et musique de chambre notamment) est aussi au programme.

Le coût

Les élèves doivent s'acquitter d'une cotisation pour l'école de musique. Pour le travail personnel, ils doivent disposer à domicile d'un instrument de musique pouvant être loué. Du petit matériel instrumental et des partitions sont également à la charge des familles. Des aides sont possibles pour le financement*.

Comment s'inscrire ?

Les admissions se font sur dossier, à l'issue d'un entretien d'admissibilité.

CALENDRIER INSCRIPTIONS CHAM RENTRÉE 2024

1 ^{ère} semaine de mars	Mise en ligne des dossiers d'inscription
Vendredi 29 mars	Date limite des retraits des dossiers
Jeudi 4 avril	Date limite de dépôt des dossiers de demande d'inscription
Lundi 15 avril	Entretien et commission d'admission (Collège François 1 ^{er})



« Je trouve que la CHAM apporte le bonheur et la joie d'apprendre la musique, et que ça fait vraiment progresser dans ce domaine. Moi j'adore cette classe et je la recommande vivement à tous les amateurs de musique ! »

Sarah, 11 ans,
élève en 6^{ème} CHAM
depuis septembre 2023

Notre École, Faisons-La Ensemble : projet NEFLE

Né d'un partenariat entre la CCRV, l'école de la Haute Borne et le collège François 1^{er}, le projet NEFLE a pour objectif d'ouvrir les élèves de cycle 3 (CM1 / CM2 et 6^{ème}) au monde musical.

L'idée est de faire le lien entre la fin du primaire et le collège à travers une pratique artistique, et de susciter ainsi des vocations pour la CHAM en 6^{ème}.

Les élèves des 2 établissements impliqués dans ce projet se produiront conjointement dans un spectacle. Les élèves CHAM travailleront la partie instrumentale avec leurs professeurs de l'EMI. La chorale du collège répètera la partie vocale sous la direction de Sandrine Leclot, professeur d'éducation artistique à François 1^{er}. Et pour travailler la partie vocale avec les CM1/CM2, la Communauté de Communes propose les services de Caroline Mongin Barbier, intervenante en milieu scolaire sur le territoire de Retz-en-Valois.

Renseignements :

Collège François 1^{er} : 03 23 96 54 44

22 rue des Chevreuils - 02600 Villers-Cotterêts

* sous certaines conditions, en sollicitant le fonds social du collège François 1^{er}

L'insertion au service du patrimoine

Dans le cadre de sa compétence sociale, la Communauté de Communes Retz-en-Valois (CCRV), avec le soutien de l'Etat et du Conseil départemental, porte deux chantiers d'insertion. L'objectif final de ces chantiers est le retour à l'emploi classique des salariés qui y sont accueillis. Chaque année, les communes de Retz-en-Valois peuvent faire une demande d'intervention pour des travaux de restauration de petit patrimoine bâti ou pour de l'aménagement de sentiers de randonnée. Retour sur l'un des plus gros chantier de 2023.

C'est quoi un chantier d'insertion ?

Les chantiers d'insertion accompagnent des personnes en difficultés sociales et professionnelles. Les bénéficiaires sont ainsi aidés dans la réalisation de leur projet professionnel grâce à **des ateliers, des conseils et des actions** mises en place **pour favoriser leur retour à l'emploi**. Ils sont également accompagnés pour intégrer **des formations qualifiantes**, mis en relation avec des entreprises et soutenus sur un plan personnel. Grâce à l'équipe encadrante de la CCRV, ils sont aussi formés sur le terrain lors des chantiers de rénovation ou d'espaces verts, organisés sur l'ensemble du territoire.

Restauration de la Tour de l'Horloge à Marizy-Sainte-Geneviève

En 2023, l'équipe « **Restauration du petit patrimoine** » s'est vu confier une bâtisse de belle envergure : la Tour de l'Horloge, à Marizy-Sainte-Geneviève.

Suite à la demande de la commune et après plusieurs visites préalables au printemps, le démarrage des travaux a été programmé pour début septembre.

Un échafaudage permettant l'intervention a en grande partie été prêté par le Département. D'un poids total de 6,5 tonnes, il encerclait complètement la tour, permettant un travail en toute sécurité pour l'équipe œuvrant jusqu'à 10m de hauteur.

Concernant l'empiètement de cet échafaudage sur la voirie, un agent du Département a également été sollicité sur la réglementation en vigueur. Un arrêté a ainsi été pris par le maire pour sécuriser la zone (rétrécissement de la chaussée départementale).

Les travaux de réfection ont été réalisés avec des matériaux traditionnels et les joints refaits à la chaux. Encadrés par Nicolas Blandin, Dylan, Emmanuel, Cédric et Cyril ont travaillé pendant 10 semaines (dont 1 semaine de montage et 1 semaine de démontage et nettoyage) sur ce chantier de rénovation, le plus important de l'année pour cette équipe de la CCRV. Achievés juste avant

la période hivernale, ces travaux ont ensuite été suivis d'un nouveau projet, plus à l'abri et plus au nord : les peintures de la mairie de Vézaponin.

La commune de Marizy-Sainte-Geneviève, très satisfaite du travail réalisé, a d'ores et déjà demandé une nouvelle intervention du chantier, cette fois pour la seconde tranche de 2024 : la restauration intérieure de la Tour.



**Vous vous sentez éloigné de l'emploi ?
Vous souhaiteriez être accompagné
en intégrant le chantier ?**

N'hésitez pas à contacter la CCRV pour plus de renseignements :

→ 03 23 96 13 01
→ s.tellier@retzenvalois.fr

« Au nom du Conseil municipal et de tous les habitants de la commune, je tiens à remercier l'équipe du chantier "restauration du petit patrimoine" de la CCRV et à saluer le travail remarquable effectué sur la Tour de l'Horloge. Elle a su relever le défi pour redonner tout son éclat à ce monument, symbole de l'identité du village. »

Nicolas Bahu,
maire de Marizy-Sainte-Geneviève

Cité internationale de la langue française

5 bonnes raisons de venir la découvrir !



©1

Marcher dans les pas de François 1^{er}

Franchissez l'entrée de la Cité place Aristide Briand : dans la cour des offices, l'étonnante façade restaurée du Logis royal vous fait face. Une fois passé son porche, la cour du jeu de paume surplombée de sa verrière vous dévoile un joyeux ciel de mots. Il est temps d'emprunter l'escalier du roi avec ses magnifiques caissons sculptés... avant de se replonger dans l'étonnante histoire du monument dans la salle « Un château, un territoire ». Toute cette déambulation est en accès libre et gratuit ; elle permet ainsi à tous de découvrir l'incroyable restauration réalisée suite à 4 ans d'un chantier d'exception.



©2

S'amuser avec la langue française

La Cité vous invite à un voyage en langue française à travers un parcours de visite immersif pour toute la famille, de 7 à 107 ans ; 1200 m², 15 salles, 60 dispositifs interactifs et près de 100 pièces de collection. Venez vous mesurer au grand François 1^{er} dans la salle des jeux, démêler des mots mêlés, ou encore apprendre des expressions francophones étonnantes. On ne vous en « divulgâchera » pas plus ; venez découvrir par vous-même.



©3

Danser, chanter, créer, rêver...

La Cité, c'est un lieu où on revient : visites contées, ateliers pour enfants, concerts, spectacles, expositions... il y a toujours une bonne occasion de pousser les portes de la Cité. Jusqu'au 10 mars, l'œuvre de l'artiste Stéphane Thidet fait le lien



Cour du Jeu de Paume - Verrière et ciel lexical/creation Atelier Projectiles et O. Weets © D. PLOWY - CMN

entre le château et la forêt avec son étonnante cabane, à voir en accès libre dans les salles d'exposition temporaire. Ces salles accueilleront au printemps une exposition dédiée à la chanson française. En attendant, venez pousser la chansonnette avec le comédien Daniel Auteuil ou la chanteuse béninoise Angélique Kidjo lors d'un week-end de concerts sur le thème de l'amour les 16 et 17 février.

Tous à vos agendas !

www.cite-langue-francaise.fr/agenda



©3

Visiter sans casser sa tirelire

La Cité se veut accessible à tous et propose pour cela des tarifs attractifs. Si le tarif plein est à 9€, de nombreuses réductions sont par ailleurs proposées. Ainsi, si vous souhaitez découvrir 3 joyaux de l'Aisne et de l'Oise - la Cité, le château de Pierrefonds et le domaine national de Coucy - profitez du billet triplé à 20€, valable 3 mois.

Vous êtes une famille nombreuse ? La Cité est gratuite pour les moins de 26 ans !

Et pour ne pas vous laisser atteindre par la morosité de l'hiver, de novembre à mars, la Cité est en accès gratuit chaque premier dimanche du mois.



©1

Choisir un bouquin et croquer un morceau

Vous êtes plutôt bande-dessinée, roman ou saga historique ? La librairie de la Cité, « L'Arbre à palabres », vous propose près de 2500 livres, pour petits et grands, mettant ainsi en valeur la richesse de la littérature francophone. Et pour bien préparer votre moment lecture, la bougie de la Cité accompagnée de son thé sublimera cet instant détente. Quant aux collectionneurs, ils ne manqueront pas de se procurer la monnaie de Paris spéciale ouverture de la Cité, en édition limitée !

Une bonne pâtisserie maison ou une crêpe chocolat-chantilly, ça vous dit ?

Le café de la Cité « Chez Alexandre » saura ravir vos papilles pour le déjeuner et le goûter. Dès les beaux jours, vous pourrez profiter de sa terrasse avec vue sur le jardin de la Reine. N'est-ce pas royal ? Du mardi au dimanche de 10h à 18h en accès libre.

Cité internationale de la langue française

Château de Villers-Cotterêts
1 place Aristide Briand

www.cite-langue-francaise.fr

Ouvert du mardi au dimanche
de 10h à 18h30

Paroles, le festival dans tous ses états !

En 2023, trois collectivités se sont associées de manière inédite autour de la Cité internationale de la langue française, à quelques mois de son ouverture. La Communauté de Communes Retz-en-Valois (CCRV), la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise (CCLO) et l'Agglomération de la Région de Compiègne (ARC) ont ainsi donné naissance à **PAROLES, festival de la langue française du Valois au Compiégnois**. Du 8 au 24 mars 2024, elles vous invitent, avec la Cité qui les a rejoint, pour la 2^{ème} édition !

Un premier succès de bon augure pour la 2^{ème} édition

Paroles a su séduire le public lors de sa 1^{ère} édition avec :

- 30 événements sur 9 jours, dans 24 lieux différents.
- 20 communes d'accueil
- 4 000 participants

Pour 2024, l'objectif reste le même : organiser un événement, accessible au plus grand nombre, autour de la langue française dans tous ses états : rencontres littéraires, humour, chanson, contes...

Zoom sur la résidence d'artistes

Le festival a d'ores et déjà démarré sur les trois collectivités. Après un appel à candidature, le jury a sélectionné l'artiste



Theresa Amoon pour animer des ateliers autour de la langue française auprès de différentes structures : écoles, bibliothèques, EPHAD, centres de loisirs... Originaire du Liban, elle est conteuse depuis 1992 et a participé à des festivals dans le monde entier. Entourée par des musiciens ou s'accompagnant de ses propres instruments, elle fait rencontrer contes traditionnels, légendes, épopées et récits de vie dans un même souffle.

Dates de la résidence d'artistes

- 20 novembre au 15 décembre 2023 : Agglomération de la Région de Compiègne ;
- 15 janvier au 10 février 2024 : Communauté de Communes Retz-en-Valois ;
- 12 février au 8 mars 2024 : Communauté de Communes des Lisières de l'Oise.

Programme 2024

Le festival Paroles se déroulera sur trois week-ends consécutifs en mars et regroupera, une fois encore, des artistes ayant la même passion, l'amour de la langue française. Rendez-vous :

- du 8 au 10 mars, sur la CCLO avec Pascal Quignard, Albin de la Simone et Marc Tourneboeuf ;

- du 15 au 17 mars, sur l'ARC pour rencontrer Anna Chédid alias Nach, Vincent Roca et Wally ;
- du 22 au 24 mars, sur Retz-en-Valois (programme détaillé ci-dessous).

Introduction au festival

Samedi 10 février

14h30-16h : Conférence-lecture *Madame de Sévigné* (1626-1696), une femme et son monde au Grand Siècle par Geneviève Haroche Bouzinac, lecture par Alexandre Laval.

Cité internationale de la langue française

16h-18h : Avant-première du film *Madame de Sévigné*, en présence de la réalisatrice Isabelle Brocard (sous réserve).

Cinéma Les Clubs de Villers-Cotterêts

Vendredi 22 mars

- ▶ **14h à 16h** : Restitution de la résidence d'artistes « *Miroir de nos vies* ».

Salle Demoustier à Villers-Cotterêts

- ▶ **20h** : *La Chambre d'eaux*, fable contemporaine féministe destinée au jeune public.

Cité internationale de la langue française

- ▶ **20h30** : Lecture et rencontre.

Maillon-Fertile à La Ferté-Milon

Samedi 23 mars

- ▶ **9h30-19h30** : *Les odyssées de la parole*, par le Centre des Arts de la Paroles. Un mini festival itinérant pour explorer en une journée une question de société, successivement traversée par les 7 arts de la parole rassemblés comme autant de réponses artistiques, intellectuelles et citoyennes.

Cité internationale de la langue française

- ▶ **10h** : Spectacle *Un tout petit monde* par « La Boîte à bascule » à partir de 6 mois.

Salle communale de Ressons-le-Long

- ▶ **16h** : *Racine, Roots*, lecture et musique électronique autour de Racine et découverte du parcours du musée en immersion sonore.

Musée Racine à La Ferté-Milon

- ▶ **16h** : Spectacle *Sac à dos*, par « Les Lucioles s'en mêlent » tout public à partir de 7 ans.

Salle communale de Fontenoy

- ▶ **20h30** : Concert *Les négresses vertes*.

Cité internationale de la langue française

Dimanche 24 mars

- ▶ **16h** : *La convivialité ou la faute d'orthographe*, spectacle d'humour avec Arnaud Hoedt et Jérôme Piron.

Salle de la Vigne-Catherine à Ambleny

Et d'autres animations à venir...

Retrouvez toute la programmation et les tarifs sur :

festival-paroles.fr

Atlas de la Biodiversité Communale :

le bilan

Dans le cadre de ses actions en faveur de la préservation de la biodiversité, la Communauté de Communes a répondu, en 2021, à un appel à projets lancé et cofinancé par l'Office Français pour la Biodiversité (OFB) pour l'élaboration d'un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC). La réalisation de cet Atlas vient de s'achever. Bilan des deux années écoulées.

Ce projet, mené durant 2 ans, a permis d'atteindre les objectifs souhaités, à savoir :

- 1 **améliorer** les connaissances de la faune et de la flore du territoire
- 2 **définir** les enjeux de biodiversité et un plan d'action concret
- 3 **sensibiliser** les élus et habitants au patrimoine naturel local
- 4 **disposer** d'un outil complet sur lequel s'appuyer pour veiller à un aménagement et une gestion du territoire en adéquation avec les enjeux de biodiversité.



Zygène de la Coronille, qui vit dans les milieux secs et exposés au soleil et qui est menacée par l'embroussaillage des côteaux ©Thibaut Gerard

Identification des espèces

Sur le territoire de la Communauté de Communes Retz-en-Valois, les résultats des inventaires réalisés entre le printemps et l'été 2022 permettent de dénombrer au total :

- ➔ 1454 espèces de faunes,
- ➔ 1153 espèces de flores vasculaires¹,
- ➔ 292 espèces de bryophytes (mousses),
- ➔ 76 lichens.

Et parmi elles, on sait désormais que 602 espèces prioritaires sont à préserver :

- ➔ 150 espèces faunistiques,
- ➔ 325 espèces de plantes vasculaires
- ➔ 127 espèces de bryophytes

L'ensemble de ces espèces se développe dans des milieux particuliers, il s'agit principalement de pelouses sèches calcicoles, de milieux boisés, de zones humides (marais, étangs, tourbières, sources, travertins), de cours d'eau, de milieux rupicoles (liés au substrat rocheux), de sites souterrains ou encore de prairies, de friches, de landes ou de pelouses sableuses.

Autant d'habitats diversifiés que l'on retrouve sur nos 54 communes et qui démontrent la richesse naturelle du territoire.

Des sites à enjeux de biodiversité

L'analyse de ces découvertes a permis de réaliser une cartographie des espèces faunistiques et floristiques patrimoniales présentes, permettant ainsi de mettre en exergue des sites à enjeux de biodiversité sur l'ensemble du territoire.

L'identification de ces sites est un atout majeur comme aide à la planification de l'aménagement du territoire prenant en compte les enjeux de biodiversité. En outre, ces sites pourront être suivis durablement afin d'évaluer l'évolution de leur qualité et de proposer des actions de conservation pour les habitats et les espèces patrimoniales présentes.

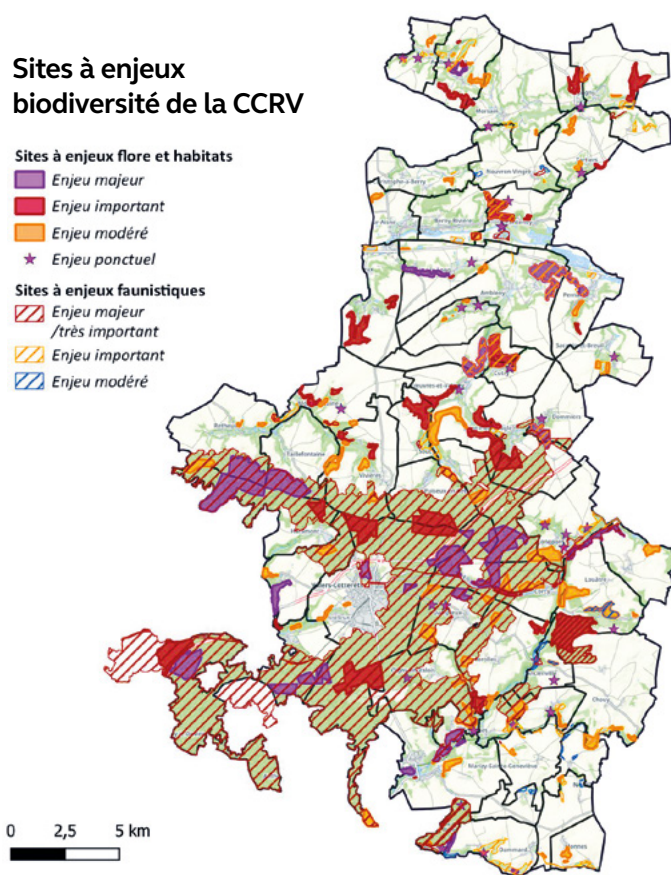
Sites à enjeux biodiversité de la CCRV

Sites à enjeux flore et habitats

- Enjeu majeur
- Enjeu important
- Enjeu modéré
- ★ Enjeu ponctuel

Sites à enjeux faunistiques

- ▨ Enjeu majeur /très important
- ▨ Enjeu important
- ▨ Enjeu modéré



¹ Au sein de la flore, l'ensemble des fougères et des plantes à graines ou à fleurs

Des actions de sensibilisation

En parallèle de cette amélioration des connaissances, plus de **500 personnes** (enfants, élus, grand public) ont été sensibilisées à la biodiversité du territoire.

Aux hivers 2022 et 2023, **20 classes** ont bénéficié d'une animation autour des oiseaux de nos jardins, d'un temps de fabrication de boules de graisse pour aider les oiseaux présents dans les cours des écoles à affronter l'hiver.

Des sorties à destination du grand public ont permis de faire découvrir les odonates², la faune de nos cours d'eau, ou encore les oiseaux.

Trois conférences se sont tenues, regroupant une cinquantaine d'élus intéressés par les sujets liés à la faune sauvage du patrimoine bâti, aux bienfaits de la gestion différenciée, et à la pollution lumineuse et son impact sur la faune sauvage.

Des réunions d'information ont également été mises en place afin d'informer les habitants sur les différentes étapes et résultats de cet ABC.



Vous souhaitez en savoir plus ?

Une brochure à destination du grand public est désormais disponible :

→ à l'office de tourisme Retz-en-Valois

ou

→ en ligne en scannant le QR code ci-dessous :



Elle permet de comprendre l'ABC et d'en apprendre plus sur les découvertes réalisées sur le territoire.



Et maintenant ?



L'Atlas de la Biodiversité Communale vient de s'achever mais chacun peut continuer d'agir : on vous donne quelques pistes !

- 1 Vous pouvez continuer d'alimenter les bases de données en enregistrant vos découvertes faunistiques sur : www.clicnat.fr et vos plantes recensées sur : www.saisieenligne.cbndl.org
- 2 Le **22 mars 2024**, participez à l'observation des amphibiens au crépuscule pour en apprendre davantage sur les grenouilles, crapauds et tritons ! Les inscriptions seront bientôt possibles en ligne sur le site de l'office de tourisme

- 3 Vous êtes enseignant et souhaitez sensibiliser vos élèves au patrimoine naturel local ? Consultez les différentes prestations nature proposées par l'office de tourisme Retz-en-Valois sur : www.tourisme-villers-cotterets.fr/groupe-et-scolaires/scolaires-als/patrimoine-naturel/ et contactez-les pour réserver !

² Libellules

Festival Des Mets & Des Mots

Connaissez-vous les liens entre la gastronomie et la langue française ? Pour les découvrir, venez assister à la 1^{ère} édition du Festival Des Mets & Des Mots, du 19 au 21 avril au sein de la Cité internationale de la langue française au château de Villers-Cotterêts. Un événement, en partenariat avec la Communauté de Communes, qui vous mettra l'eau à la bouche !

Le Festival Des Mets & Des Mots est une manifestation populaire et savoureuse, dédiée aux liens entre la cuisine et la langue française. Au cours de ce week-end d'avril, le festival mêlera et entremêlera mets et mots, cuisine et littérature, saveurs et savoirs.

Il réunira des femmes et des hommes de lettres, des cuisiniers renommés, des gastronomes, des producteurs, des vignerons, des comédiens autour d'une programmation pour petits et grands.

Au menu

- ➔ **Démonstrations de chefs de France et du monde**
- ➔ **Salon du livre gourmand avec des dédicaces et des rencontres**
- ➔ **Ateliers d'écriture et de lecture à voix haute**
- ➔ **Marché de producteurs...**

Autant d'occasions de muscler nos 5 sens !

Cette première édition s'est imposée d'elle-même, portée par la complicité que la langue et la cuisine entretiennent depuis des siècles.

Manifestation en entrée libre, avec réservation pour les ateliers et représentations.



Le Festival des Mets et des Mots est conçu par la Mission Française du Patrimoine et des Cultures Alimentaires en partenariat avec la Cité internationale de la langue française.

Le Festival est placé sous le haut patronage du Président de la République.

En savoir plus :

www.festival-desmetsetdesmots.com



Louise de Lorraine-Vaudémont, une histoire royale à la fois romantique et tragique

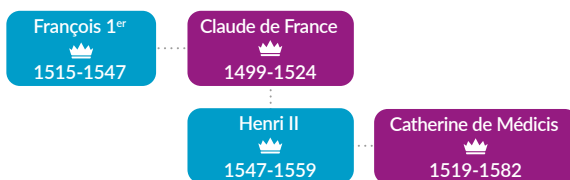
Par Pascale Plazanet

Mariée à Henri III, Louise de Lorraine-Vaudémont eut toutes les qualités d'une reine de France : pitié, discrétion, obéissance et amour du roi, qu'elle pleura longtemps après son assassinat.

Louise de Lorraine-Vaudémont fut reine de France de 1575 à 1589 par son mariage avec Henri III. Née en 1553 au château de Nomeny, elle est le quatrième enfant de Nicolas de Lorraine, comte de Vaudémont et duc de Mercœur, ancien régent des duchés, et de Marguerite d'Egmont, issue d'une grande famille des Pays-Bas. Elle n'a qu'un an lorsque meurt sa mère.

À l'automne 1573, Henri, frère du roi de France Charles IX, vient d'être élu roi de Pologne et se rend sur ses terres à Nancy. C'est là qu'il rencontre cette jeune fille de 20 ans, grande, fine et blonde au teint clair : alors qu'il vouait depuis quelques années une passion à Marie de Clèves, épouse d'Henri de Bourbon, Prince de Condé, il est frappé par la beauté délicate et racée de Louise. Malgré les tentatives de sa mère Catherine de Médicis, qui veut le marier à une princesse étrangère, il fait sa demande au père de Louise qui l'accepte aussitôt tant le parti est avantageux pour cette jeune fille de noblesse secondaire et sans fortune : cette union étonne d'ailleurs la cour et le pays tout entier. Le roi arrive le 11 février 1575 à Reims, se fait sacrer le 13 et les noces ont lieu à la cathédrale, deux jours plus tard.

Douce et vertueuse, la reine aimera son mari toute sa vie, malgré les épreuves dont l'absence d'héritier : enceinte au début de son mariage, elle fait une fausse couche en mai 1575 et n'aura jamais d'enfants, bien qu'ayant fait de nombreux pèlerinages en compagnie de son époux pour conjurer le mauvais sort. De son côté, Henri III eut plusieurs maîtresses, mais aucune favorite en titre, sans doute par respect pour la reine. Compte tenu des mœurs de l'époque, on peut considérer que le couple fut uni : l'étiquette voulait que le roi rende à son épouse une visite quotidienne mais ils passèrent bien plus de temps ensemble et Louise fut associée à beaucoup de cérémonies, fêtes officielles et réceptions, voire au Conseil du roi. Ils voyagent en Normandie, se promènent dans Paris, et elle assiste même à la pose de la première pierre du futur Pont Neuf ! Catholique irréprochable, elle visite les hôpitaux et soutient les œuvres de charité.



▲ Louise de Lorraine, reine de France
Anonyme français - Localisation : Paris, musée du Louvre - Photo © RMN-Grand Palais (musée du Louvre) - © Adrien Didierjean

La chambre noire de la reine blanche

Sur le plan politique, elle souffre cependant des conflits qui opposent sa famille (la maison de Guise et la maison de Lorraine) à Henri III durant les guerres de religion opposant catholiques et protestants. Rappelons que le roi fit éliminer le duc de Guise et son frère en 1588. Lors de ces événements, elle soutient son époux. Mais, le 1^{er} août 1589, c'est le roi Henri III lui-même qui est assassiné à Saint-Cloud par Jacques Clément, un moine catholique fanatique. Désespérée, Louise prend le deuil en blanc (voir encadré). Ayant reçu en héritage de sa belle-mère le château de Chenonceau, elle y habitera durant 11 ans, pleurant son mari et priant. On peut toujours y visiter sa chambre aux murs recouverts de velours noir, face à la rivière.

Rois : dates de règne
Reines : dates de naissance et de mort

Plusieurs attributs renforcent l'impression de tristesse : croix, pelles et pioches de l'inhumation, ou encore cornes d'abondance déversant des larmes. Ce décor noir et argent était reproduit sur les tentures du lit et des fenêtres. Mais ce château étant couvert de créances et, n'ayant elle-même qu'une petite pension, elle quitte les lieux. Elle meurt au château de Moullins le 29 janvier 1601, après avoir pris froid dans une église. Enterré dans un couvent parisien en 1608, son corps n'a été transféré qu'en 1817 dans la crypte de la basilique de Saint-Denis, échappant ainsi au saccage des tombes royales lors de la révolution : c'est donc la seule reine d'avant cette période à reposer réellement à Saint-Denis, dans le tombeau portant son nom.

Le saviez-vous ?

Le noir n'a pas toujours été la couleur choisie par les reines de France pour marquer leur deuil : Anne de Bretagne (1477-1514) aurait été la première à porter du blanc à cette occasion. Cette tradition a perduré jusqu'à la fin du XVI^e siècle : Marie Stuart (1542-1587), Élisabeth d'Autriche (1554-1592) et Louise de Lorraine-Vaudémont (1553-1601) sont les dernières « reines blanches ».



L'agenda des communes

JEUDI 25 JANVIER

Cérémonie des vœux
de la Communauté
de Communes
Retz-en-Valois

- Villers-Cotterêts,
Salle Marie-Louise
Labouret
19h

TOUS LES MARDIS ET JEUDIS

Randonnées de
l'association Rand'O

- les mardis à 8h au parking
du Grand Bosquet de
Villers-Cotterêts
 - les jeudis à 14h au parking
de la roue à aube à
La Ferté-Milon
- Renseignements :
06 35 93 14 57

CHAQUE 1^{ER} SAMEDI DU MOIS

Visite guidée
"Dans les pas des Dumas"

Découvrez l'incroyable
histoire de la famille
Dumas lors d'une visite
mêlant anecdotes
et présentation des
collections

- Villers-Cotterêts,
Musée Alexandre Dumas
10 h (durée 1h30) 4,90 €
Sur réservation :
03 23 96 23 30
musee-dumas@
mairie-villerscotterets.fr

2^{EME} JEUDI DE CHAQUE MOIS

La Pause St-Pierre
de l'APEV¹

- Saint-Pierre-Aigle,
Mairie
15h à 17h
Gratuit

10 FÉVRIER, 9 MARS, 13 AVRIL ET 11 MAI

Marche de santé de 5 km

- Villers-Cotterêts,
RDV parking de la Gare
14h/14h30
06 83 02 19 80
sivillers@orange.fr

27 JANVIER, 24 FÉVRIER, 23 MARS, 27 AVRIL

Randonnées de 8 à 12 km

- Villers-Cotterêts,
RDV parking de la Gare
14h/14h30
06 83 02 19 80
sivillers@orange.fr

28 JANVIER, 18 FÉVRIER 2/9/17 MARS, 13 AVRIL ET 1^{ER} MAI

Sorties de l'association
AFORETZ

- Villers-Cotterêts,
www.amis-foret-retz.fr

JUSQU'AU 29 JANVIER

Exposition Art'hèque

- Villers-Cotterêts,
Médiathèque Alexandre
Dumas
Gratuite

MARDI 16 JANVIER

Ciné Soupe
(courts-métrages)

- Villers-Cotterêts,
Cinéma Les Clubs
19h

18 ET 21 JANVIER

Nuit de la lecture

- Ressons-le-Long,
Médiathèque
floresther@laposte.net

DIMANCHE 21 JANVIER

Bérénice de Racine,
par la Compagnie
"La parenthèse Écarlate"
mise en scène par
Pascal Ollivier

- La Ferté-Milon,
MJC
14h30
Entrée : 10 €
06 88 56 79 82
www.corineferte.com

SAMEDI 27 JANVIER

Concert Soul-Jazz
et variété

- Villers-Cotterêts,
Salle Gérard Philipe
20h30
6,10 € (+ 18 ans)
et 4,15 € (- 18 ans)

DIMANCHE 29 JANVIER

Bérénice de Racine,
par la Compagnie
"La parenthèse Écarlate"
mise en scène par
Pascal Ollivier

- La Ferté-Milon,
MJC
14h30
Entrée : 10 €
06 88 56 79 82
www.corineferte.com

SAMEDI 3 FÉVRIER

Concours de belote

- Vic-sur-Aisne,
Salle des Fêtes
Place du Général de Gaulle
06 46 66 20 66

DIMANCHE 4 FÉVRIER

Loto association ECVA²

- Ambleny

SAMEDI 10 FÉVRIER

Loto

- Coyolles,
Salle Polyvalente
17h30
Sur réservation :
03 23 72 51 65
acdc02600@orange.fr

SAMEDI 10 FÉVRIER

Soirée paëlla

- Ambleny,

Culture Wave (Musique
Pop 80 - 90)

- Villers-Cotterêts,
Salle Gérard Philipe
20h30
6,10 € (+ 18 ans)
et 4,15 € (- 18 ans)

SAMEDI 17 FÉVRIER

Loto

- Vic-sur-Aisne,
Salle polyvalente
Rue Lucien Damy
06 46 66 20 66

DU 24 FÉVRIER AU 10 MARS

Une toile en hiver

- Villers-Cotterêts,
Cinéma Les Clubs
4,60 €

SAMEDI 24 FÉVRIER

Séance cinéma pour ados
et adultes

- Villers-Cotterêts,
Médiathèque Alexandre
Dumas
14h30
Gratuit

MERCREDI 28 FÉVRIER

Éléphants éventails (atelier)

- Villers-Cotterêts,
Musée Alexandre Dumas
de 11h à 12h
3,40 €
Réservation obligatoire :
03 23 96 23 30
musee-dumas@mairie-
villerscotterets.fr

L'heure du conte

- Villers-Cotterêts,
Médiathèque Alexandre
Dumas
10h30
Sur réservation :
03 23 76 48 20
mediatheque@mairie-
villerscotterets.fr

DIMANCHE 3 MARS**Loto association ECVA²**

- Ambleny

SAMEDI 9 MARS**Bourse aux jouets et vêtements**

- Vic-sur-Aisne,
Salle des Fêtes
Place du Général de Gaulle
06 46 66 20 66

SAMEDI 15 MARS**Nettoyons la nature**

- Ressons-le-Long,
Mairie
9h
03 23 74 05 34
directionalsh@ressonslelong.com

JEUDI 21 MARS**Journée internationale des forêts**

- Ressons-le-Long,
école
14h
03 23 74 05 34
directionalsh@ressonslelong.com

VENDREDI 22 MARS**2^e édition de la Fête de la bière**

- Saint-Christophe-à-Berry,
Place de la mairie
17h30 à 22h30
Gratuit

SAMEDI 23 MARS**Semaine de la langue Française et de la Francophonie**

- Ressons-le-Long,
Salle St-Georges
10h
03 23 74 05 34
directionalsh@ressonslelong.com

Loto comité des fêtes

- Ressons-le-Long,
Salle St-Georges
18h
07 85 01 87 99
caf@ressonslelong.com

DIMANCHE 24 MARS**Repas des aînés**

- Retheuil,
Salle des Fêtes - 12h
35 €
Sur réservation :
06 88 41 05 63
mairie-retheuil@wanadoo.fr

SAMEDI 30 MARS**Chasse aux œufs**

- Ressons-le-Long,
écoquartier - 10h
03 23 74 05 34
directionalsh@ressonslelong.com

DIMANCHE 31 MARS**Chasse aux œufs**

- Coyolles,
Place de l'Eglise - 10h30
Réservée aux enfants de Coyolles de moins de 12 ans
03 23 72 51 65
acdc02600@orange.fr

LUNDI 1^{ER} AVRIL**Chasse aux œufs**

- Ambleny

Chasse aux œufs (pour les enfants de la commune)

- Cœuvres-et-Valsery,
Terrain du Jeu d'Arc
15h - Gratuit
Sur réservation :
06 64 39 58 95

DIMANCHE 7 AVRIL**Brocante**

- Montgobert,
Parc du Château
8h-17h
3 € le ml pour les particuliers ;
2 € pour les Montgobertois ;
5 € pour les professionnels
Réservations pour les exposants :
07 49 22 60 42
brocantomtgober@gmail.com

SAMEDI 13 AVRIL**Soirée Disco**

- Ambleny

20 ET 21 AVRIL**Compagnie d'arc de Vic-sur-Aisne**

- Ressons-le-Long,
7h à 18h30
06 27 13 03 63
vicps@free.fr

DIMANCHE 21 AVRIL**Brocante**

- Cœuvres-et-Valsery,
Place Auguste Reberot
8h à 17h
2 € ml
Sur réservation :
06 10 38 48 54

Sortie cerfs volants à Berck-sur-Mer

- Vic-sur-Aisne,
Sur réservation :
06 46 66 20 66

Salon du bien-être

- Ambleny

DIMANCHE 28 AVRIL**Brocante**

- Retheuil,
Place Bourdon
6h à 18h
2€/m
Sur réservation :
06 88 41 05 63
mairie-retheuil@wanadoo.fr

1^{ER} AVRIL**Course Cycliste jeune UFOLEP**

- Ressons-le-Long,
06 76 83 58 90

MERCREDI 8 MAI**Commémoration du 8 mai**

- Retheuil,
Monuments aux Morts
12h

Brocante

- Longpont,
Place de l'Abbaye
6h30 à 19h
2 € le m linéaire
09 65 24 46 91
cdf.longpont@gmail.com

Commémoration de la fin de la 1^{ère} Guerre mondiale

- Villers-Hélou,
Devant le MAM
11h30
Gratuit
03 23 72 52 35
villershelon@orange.fr

DIMANCHE 12 MAI**Salon bien-être**

- Louâtre,
Gîtes de Louâtre
www.gitesdelouatre.com

SAMEDI 18 MAI**Nuit européenne des musées**

- Villers-Cotterêts,
Musée Alexandre Dumas
Gratuit
Sur réservation :
03 23 96 23 30
musee-dumas@mairie-villerscotterets.fr

18 ET 19 MAI**Salon du livre**

- Ambleny

¹ Association pour la Protection de l'Environnement du Village² Entente Cycliste de la Vallée de l'Aisne

2^{ème} Édition

08 au 24
mars
2024

PIERREFONDS
COMPIÈGNE
VILLERS-COTTERÊTS



SCANNEZ POUR
ACCÉDER À LA
PROGRAMMATION



PAROLES PAROLES

FESTIVAL DE LA LANGUE FRANÇAISE
DU VALOIS AU COMPIÉGNOIS

WWW.FESTIVAL-PAROLE.FR

Soutenu
par



CENTRE DES
MONUMENTS NATIONAUX

